

Comm'une envie de vert

Bulletin d'information trimestriel de la FREDON Alsace

Année 2014 • n°1

La gestion de l'arbre en milieu urbain.

Présent depuis l'Antiquité en milieu urbain, l'arbre est un élément structurant du paysage des citadins. Solitaire ou d'alignement, en jardin privé ou en parc urbain, l'arbre, élément à part entière du patrimoine, est un bien commun d'intérêt public et général. A l'intérieur du tissu urbain, il est source de plusieurs fonctions pour l'ensemble des usagers. Ces dernières relèvent de l'ordre du symbolique, du social, du récréatif mais aussi du sanitaire (amélioration de la circulation et de la qualité de l'air en ville). Sa présence contribue à structurer l'espace aménagé et à développer un réseau écologique intra- et inter-urbain.

Mais l'arbre est avant tout un organisme vivant. Même s'il est doté de défenses naturelles, l'arbre subit trop souvent des stress induits par son implantation dans un milieu qui ne lui est pas favorable. Affaibli, il sera d'autant plus touché par des maladies ou des ravageurs. Une bonne gestion du patrimoine arboré urbain nécessite un inventaire suivi, une surveillance permanente, un entretien régulier et, si nécessaire, un renouvellement.

La 6^{ème} journée des collectivités, organisée par la FREDON Alsace lors de la Semaine des Alternatives aux Pesticides à Cernay, avec le concours de la Région Alsace et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, a rassemblé 150 personnes autour de la thématique de la gestion de l'arbre en milieu urbain.

Découvrez ou re-découvrez tous les supports des intervenants et tous les bulletins sur notre site internet, rubriques "Dossiers à la une" et "Docs téléchargeables"

Assurer une meilleure croissance et un meilleur développement des défenses naturelles du patrimoine arboré grâce à un choix réfléchi des essences lors de la plantation mais aussi grâce à leur protection lors de chantiers, par M. Friquet, Conseil Général du Haut-Rhin.

Préparer la fosse qui accueille l'arbre en privilégiant un mélange terre-pierre adéquat tel que l'a développé M. Dubs de la Ville de Bâle (Suisse).

Garantir la sécurité des usagers par le biais d'un inventaire et d'un suivi régulier du patrimoine arboré et par l'application de différentes techniques pour établir un diagnostic de l'arbre, par M. Stephan, Office National des Forêts.

Identifier au mieux les dangers sanitaires encourus par le patrimoine arboré grâce à la surveillance du territoire, élément clé de la protection sanitaire nationale et européenne, par M. Quaren, Fredon Alsace.

La gestion différenciée : du parc urbain aux entreprises

Créé en 2001 par le bureau d'étude Villes&Paysages et entretenu par l'entreprise EDS, le parc des rives de la Thur à Cernay, de 12 ha, est géré dans une démarche « zéro pesticide ».



Le parc accueille un large patrimoine arboré ponctué par de grands espaces enherbés. Le paillage en pied d'arbre permet d'éviter le désherbage chimique ou les finitions avec un outil mécanique, minimisant le temps passé à la tonte, et évitant également un éventuel contact avec le tronc pouvant engendrer son affaiblissement.

Photo : FREDON Alsace, 2014

La communauté de communes de Thann-Cernay entreprend une importante campagne de renaturation des zones industrielles de son secteur ; la gestion différenciée permet aussi de faire participer tous les usagers d'un territoire.



Dans la zone industrielle de Cernay, les espaces verts ne sont pas tous gérés de la même façon.

Photo : Polycomposite-2008. CC Thann-Cernay

Retour d'expérience :

Cellule Expertise Arbres, département Arbres du Service des espaces verts et de nature de la Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg



Agents de la cellule Expertise Arbres réalisant un tomographe.

Photo : Cellule Expertise Arbres

La Cellule Expertise Arbres, composée de 5 agents, assure un suivi sécuritaire d'environ 77000 arbres présents sur la commune de Strasbourg et en alignement sur les 27 autres de la Communauté Urbaine. Le patrimoine arboré est composé essentiellement de feuillus.

Quels sont les principaux bioagresseurs observés sur les arbres urbains de votre secteur?

Les principaux parasites rencontrés sont les champignons lignivores qui s'attaquent aux systèmes racinaires (type Ganoderme...), ainsi que ceux qui s'attaquent à la partie épigée de l'arbre (type Polypore soufré...). Ces champignons provoquent une décomposition du bois et altèrent donc les propriétés mécaniques de l'arbre, d'où des risques de chute de tout ou partie de l'arbre.

Il y a d'autres champignons parasites, maladies et insectes xylophages qui provoquent des affaiblissements de l'arbre (Maladie de la suie, Tigre du platane, *Cossus cossus*...), voire pour certains, à terme, un dépérissement de l'arbre entier.

.../...

Quels sont vos moyens d'expertise arboricole ?

Pour l'expertise arboricole, nous avons mis en place :

- la tenue d'un inventaire individualisé du patrimoine arboré sous forme de base de données et de Système d'Information Géographique,
- le suivi sécuritaire : nous effectuons un diagnostic visuel de chaque arbre tous les 4 ans, une évaluation des risques, la correction pour assurer la sécurité publique et la définition d'un cycle de suivi régulier (tous les 4, 2 ou 1 an),
- la veille sécuritaire permanente : toute apparition ou évolution de symptômes est signalée par les différents agents de terrain. Nous réalisons alors une mise à jour du diagnostic.

Nous sommes également équipés de matériel spécialisé pour effectuer des diagnostics approfondis (nacelles pour accéder aux houppiers des arbres, pénétromètres et tomographes pour quantifier plus précisément les altérations et microscopes pour identifier les spores de champignons lignivores).

Quelles sont, graduellement et en fonction du diagnostic établi, vos mesures correctives ?

La Ville et la Communauté Urbaine de Strasbourg sont en Zéro Pesticide. Par conséquent, nous n'effectuons pas de traitements phytosanitaires contre les ravageurs sur les arbres de notre patrimoine. Il n'existe pas à l'heure actuelle de traitements ni alternatifs ni phytosanitaires contre les champignons lignivores.

S'il y a un risque de tenue mécanique de l'arbre, nous supprimons les axes à risques et, en dernier recours, l'arbre est abattu.

Comment gérez-vous durablement votre patrimoine arboré ?

Au-delà d'une adaptation constante face aux problématiques rencontrées, nous travaillons conjointement avec les services d'aménagement de la Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg.

Des plans de gestion sont mis en place au sein du département arbre pour une vision à long terme ; nous limitons par exemple les plantations de jeune *Fraxinus* face au développement de la maladie *Chalara fraxinea*.

Les bioagresseurs préoccupants à surveiller

Les mesures de protection contre l'introduction dans la Communauté Européenne d'organismes nuisibles aux végétaux ou aux produits végétaux et contre leur propagation à l'intérieur de la Communauté Européenne est fixée par la DIRECTIVE 2000/29/CE DU CONSEIL, du 8 mai 2000. Les Etats membres de l'Union Européenne, au-delà de ces mesures, ont fixé des listes qui précisent ces différents organismes (en annexes de la Directive).

Des arrêtés spécifiques à l'Etat français précisent cette première liste :

- l'Arrêté du 31 juillet 2000 qui établit la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire, puis l'Arrêté du 9 septembre 2013, modifiant le précédent.
- l'Arrêté du 24 mai 2006 relatif aux exigences sanitaires des végétaux, produits végétaux et autres objets.

Quelques bioagresseurs préoccupants à surveiller



Les différents stades du capricorne asiatique, *Anoplophora glabripennis*
Photo : invasive.org



La punaise diabolique, *Halyomorpha halys*
Photo : B. Wermelinger/WSL



La cicadelle pruineuse, *Metcalfa pruinosa*
Photo : entomofaune.qc.ca



Le chancre bactérien du marronnier, *Pseudomonas syringae pv aesculi*. Photo : bacteriologie.wikibis.com

L'optimisation des conditions de développement et de vie de l'arbre dans un milieu urbain permet de renforcer les défenses naturelles de l'arbre, limitant ainsi l'utilisation de produits phytopharmaceutiques contre d'éventuels parasites ou ravageurs.

La prévention, la surveillance et la lutte s'adaptent également à la gestion du patrimoine arboré.

Les journées gratuites Zéro Pesticide (programme disponible sur notre site internet) sont toujours dispensées par la **FREDON Alsace**.

Contactez **Lucie Boissier** (lucie.boissier@fredon-alsace.fr) pour l'organisation

Sources : Haddad Y., 1997. Les arbres d'alignement urbains. Les sites de Legifrance, de l'accès au droit de l'Union Européenne, EUR-Lex.

La **FREDON Alsace** (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) est un syndicat professionnel agricole. Historiquement créée sur le thème de la **gestion des maladies et ravageurs** en productions agricoles, elle a développé depuis maintenant plus de 10 ans son expertise dans le domaine phytosanitaire, au service des collectivités territoriales. Cela se traduit par des **actions de sensibilisation, des missions de protection, des études, des formations, de l'observation en parcelle, des expérimentations**..



FREDON ALSACE
12 rue Gallieni
67600 SELESTAT
Tél. 03 88 82 18 07 • Fax 03 88 82 18 65
Retrouvez-nous sur notre site web : www.fredon-alsace.fr